



ASSOCIATION POUR
L'ÉTUDE ET LA SAUVEGARDE
DE LA VALLÉE DE CERVIERES

Association créée en 1969

Agréée par le Ministère de l'environnement n°72085

72 le chef lieu - 05100 CERVIERES



La Paparelle

n ° 5 - É t é 2 0 0 9

L'AVENIR *répond du passé...*

L'A.E.S.C. est née il y a déjà 40 ans et elle est toujours bien vivante.

L'intérêt que présente la Vallée de Cervières ne tarit donc pas. Pendant toutes ces années, nombreuses ont été les études sur les richesses de sa flore, de sa faune, de sa géologie, ainsi que sur son histoire. D'autre part, l'augmentation et le renouvellement de la population que connaît la commune démontre que Cervières exerce toujours autant son charme.

Cependant, le virage que va devoir prendre notre vallée, au vu du contexte actuel est crucial pour son avenir. Citons ici une observation que l'on trouve sur le document d'objectifs de Natura 2000 qui fait le bilan des atouts et faiblesses du territoire du site ROCHE BRUNE, IZOARD, VALLÉE DE LA CERVEYRETTE :

« pour Cervières, pénalisée par l'enclavement qui reste un frein à son développement et en l'absence d'aménagements touristiques lourds à l'avenir cet handicap pourrait devenir un atout majeur si toutefois la municipalité place l'agriculture et l'agro-tourisme au centre de ses préoccupations. »

Nous partageons les mêmes constats : Cervières ne doit surtout pas devenir un village dortoir, qui en ferait un village fantôme appelé à mourir rapidement. Pour cela, développer des activités autour des atouts de la vallée est indispensable.

Ouvrons les yeux et regardons les orientations que prennent les vallées voisines : développement de l'agro-tourisme, du tourisme géologique, patrimonial, (patrimoine naturel, culturel) En tant que commune voisine du Parc du Queyras, Cervières



ÉDITO

peut profiter de beaucoup d'avantages. Ne laissons pas passer cette occasion à l'heure du renouvellement de la Charte du Parc du Queyras qui nous tend la main.

Conformément à ses statuts : « *aider à un développement équilibré qui tienne compte de la nécessité de protéger les richesses naturelles et culturelles du bassin de la Cerveyrette* » l'A.E.S.C. travaille sur les opportunités à saisir; mais se heurte à un constat de taille, l'absence d'hébergement de groupes qui paralyse ces velléités de développement. C'est ainsi que nous ne sommes pas en mesure de répondre aux propositions du C.B.G.A. le Centre de Géologie Alpine du Briançonnais (cf. article sur le Chenaillet).

De nombreuses pistes sont actuellement en chantier dans l'association :

Notamment le Musée qui est un espace de visites touristiques **mais avant tout** un lien entre l'économie locale actuelle et ses origines (com-

ment les hommes vivaient avec et par la nature) et un outil pour sensibiliser les visiteurs à l'environnement montagnard.

Ce Musée ne pourra capter du public que s'il est relié à d'autres lieux, localement ou à proximité, pour constituer un circuit touristique avec des centres d'intérêt et visites diversifiées. Le couplage avec un hébergement de groupe sur le village répondrait à ce montage de circuit.

Le musée et le centre de randonnées géologiques s'appuient sur du bâti existant, le premier privé et l'autre communal. Ils pourraient être créateurs d'emplois à temps partiels, occupés par des habitants de la commune. Ils contribueraient au développement local du village par le drainage d'un tourisme doux et culturel. Bien que ce projet obtienne le soutien de la mairie, c'est à l'association de le construire et de le promouvoir.

Bernadette BRUNET

40 ANS déjà !

Quarante ans déjà depuis que le lundi de Pâques 1968, quelques uns prirent la décision de fonder l'A.E.S.C., association loi de 1901, sous la présidence de Raoul MARIN, pour mieux faire face aux dangers menaçants la Vallée de Cervières : la construction d'une d'une super station de ski (15 000 lits). L'association est agréée par le Ministère de l'environnement. Ses buts reposent sur deux objectifs : l'Étude et la Sauvegarde.

L'ÉTUDE repose sur des travaux d'étudiants et de chercheurs universitaires, français et étrangers mais également d'amoureux de la Vallée.

De nombreuses publications en témoignent :

- *Cervières Autrefois*, de Justin FAURE SOULET
- *Cervières au XVII^e et XVIII^e siècles*, Maîtrise de géographie historique de Catherine GATINEAU
- *L'habitat de la Vallée*, de Sandrine BRÈS
- Recherches sur les coqs de Bruyères de Mr ELISON (canadien)
- Recherches sur les papillons du Marais du Bourget Pr RÉAL, Université Besançon
- Thèse de Géologie sur le Chenaillet sous la direction de Mme FORT Université Paris I
- Recherches sur le patois de Cervières par Mr André FRANCÈS
- Nombreuses conférences et publications de Pierre BOYER dont l'ÉCHAUGUETTE et divers livres sur le Patrimoine Fortifié.
- Les inventaires informatisés que nous fournit Marc BÉNARD sont également très intéressants.

Ainsi que tous les talents que nous nous excusons d'oublier de citer ici et qui continueront à enrichir l'Étude de la vallée.

La SAUVEGARDE repose sur la protection de la Vallée, dans le respect de ses habitants qui concourent à sa préservation depuis des générations et dans le respect des réglementations et lois concernant la protections des sites et espaces naturels. La plus grande action a eu lieu lors du projet de la station en 1969, dans une lutte d'ampleur nationale pour éviter l'expropriation des agriculteurs.

L'AESC a, entre autre, participé à la création du sentier botanique, elle joue un rôle de vigilance à l'égard du non-respect de la législation concernant la circulation des engins motorisée dans les espaces naturels ; Elle est membre du Comité de pilotage de Natura 2000.

L'AESC prête son concours aux mesures de Sauvegarde du patrimoine architectural et religieux en lien avec la Mairie et les Services de Conservation des Antiquités et Objets d'Art des Hautes-Alpes. Nous poursuivons donc depuis 40 ans l'oeuvre de nos prédécesseurs avec le souci d'une collaboration avec la Municipalité de Cervières et ses habitants pour le bienfait des générations à venir. Nous souhaitons continuer nos actions grâce à vous et tous les talents cachés attendus avec impatience!!!... et prolonger l'Étude et la Sauvegarde de la Vallée de Cervières .

Catherine GATINEAU

VIE de l'association

Depuis l'été dernier l'A.E.S.C. a perdu trois de ses adhérents fidèles et passionnés : notre ami Louis DOMERGUE suivi dans l'hiver de Raymonde son épouse. Ils ont fait partie des premiers membres de l'A.E.S.C. et ont su donner à leurs filles le sens de nombreuses valeurs, notamment au sujet de la défense de la Nature. Depuis 2002 Louis a toujours été encourageant et bienveillant à l'égard de nos démarches de même qu'André MEYER, membre du Conseil d'Administration de l'A.E.S.C., avec lequel nous avons, lors d'une réunion du C.A. en 2005 décidé et choisi la création et le nom de ce journal que vous recevez depuis la 5^{ème} année déjà.

André est parti l'automne dernier, lui qui veillait à tisser les liens entre les diverses communautés cerveyrines qu'il aimait profondément.

De ces 3 amis nous garderons le sentiment d'échanges sincères et constructifs, ainsi que le souvenir de 3 sourires chaleureux qui illustraient leur présence.

Nous témoignons notre amitié sincère à Nathalie, Amalia et Marie-Hélène ainsi qu'aux Soeurs d'André.

L'AESC organise cette année une exposition des aquarelles d'André Meyer, Thierry Ducurtil, notre Maire a répondu favorablement à cette proposition qui aura lieu au point info de Cervières déplacé cet été, dans les locaux de la Mairie de Cervières.

Nous avons voulu cette exposition pour rendre hommage à André à travers non seulement ses créations artistiques, mais également à travers ce que furent les engagements de sa vie. On ne peut oublier aussi facilement un tel homme !

Ses aquarelles ont, selon son désir, servies à nous ravir mais surtout à aider les détenus et leurs familles qu'il a longtemps soutenu et ensuite, lorsque l'A.S.D.F. a été malheureusement dissoute, elles ont contribué à aider l'A.E.S.C. À la restauration du Patrimoine Religieux à Cervières qu'il adorait.



VIE Cerverine

Un grand vide s'est abattu sur nous un jeudi de juin : **Augusta BRUNET ALBERTIN- SIGOT** nous a quitté, Manon, une de ces petites filles s'exprime :

« on ne sait d'où l'on vient, on ne sait pas où l'on part, Mémé tu nous a quitté sans nous dire adieu, tu resteras dans nos coeurs pour toujours. »

*Charles de Ruffin
Cervières 1992 J. Meyer*

Le Centre de sensibilisation L'ENVIRONNEMENT

Maison Dominique Savio

CERVIÈRES, *berceau d'humanité.*

L'année scolaire 2008/2009 s'achève avec l'arrivée des vacances d'été. Les enfants de maternelle et du primaire continuent de découvrir les trésors de la vallée. Grâce à la confiance et la participation des habitants de Cervières, ils sont en contact avec la terre, les bêtes et la nature. Le centre de sensibilisation à l'environnement sert de camp de base pour les excursions et les visites du patrimoine culturel et naturel du village.



Dans nos correspondances avec les écoles des Hautes Alpes mais aussi des autres départements, des demandes nombreuses sont formulées pour participer à ces activités centrées sur la promotion de l'environnement. Cette réputation, respectueuse du rythme de vie des hommes, des animaux et des cultures, est le reflet d'une qualité de vie. Elle constitue aussi l'annonce d'un tourisme respectueux des traditions locales.

L'Equipe éducative de l'école Carlhian Rippert travaille actuellement à l'organisation de nouvelles sorties avec l'approche de l'observation de la nature, de la forêt et de la faune. Le conseil d'administration a accepté de financer un car plus fiable. Celui-ci porte toujours le nom de Gaby.

Enfin, l'esprit de fête de notre établissement enrichit les relations intergénérationnelles. Les souvenirs de la belle soirée tartiflette

de cet hiver et des danses du groupe « les enfants de la Marche » du Limousin dansent encore dans nos esprits.

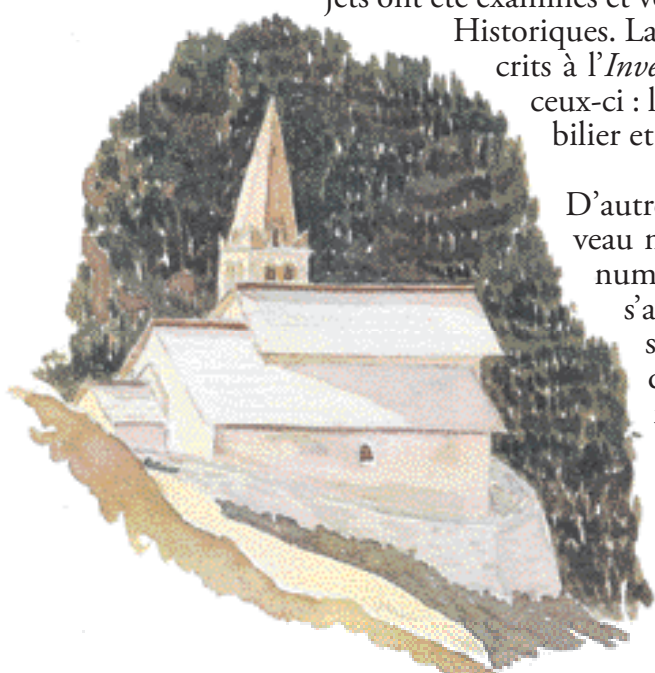
La Communauté Educative de l'école remercie infiniment tous les acteurs de cette belle leçon d'humanité.

Alain Thiébaud

Sauvegarde DU PATRIMOINE

PATRIMOINE *religieux*

Le 18 mai dernier, un nombre important d'objets appartenant à la commune de Cervières a été soumis à l'examen de la commission départementale des objets mobiliers (CDOM). Il s'agit du mobilier des chapelles du Bourget, des Chalps, des Fonts et de Terre Rouge, et de quelques objets conservés actuellement au presbytère, et à l'église paroissiale. Ainsi, une soixantaine d'objets ont été examinés et vont faire l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques. La plupart présentant un intérêt local et régional seront inscrits à l'*Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques*. Parmi ceux-ci : les maîtres-autels des chapelles, des tableaux, du petit mobilier et des ornements liturgiques.



D'autres objets, dont l'intérêt particulier a été reconnu au niveau national, seront proposés au classement au titre des Monuments Historiques en Commission supérieure à Paris. Il s'agit notamment de tissus liturgiques anciens (XVII^{ème} siècle), et de quelques œuvres peintes. Ainsi cet ensemble de mobilier complètera la liste des objets déjà classés ou inscrits de la commune et cette protection au titre des Monuments Historiques contribuera à la sauvegarde et à la conservation du très riche patrimoine religieux de Cervières.

Catherine BRIOTET

Conservatrice des Antiquités et Objets d'Art. Des Hautes Alpes

PATRIMOINE *culturel*

Cet hiver, grâce aux investigations poursuivies pour développer l'activité et la notoriété du Musée, un partenariat s'est établi entre le Musée-Muséum Départemental à Gap et l'A.E.S.C.

Entre autre une des réunions a porté sur **L'ORALITÉ DANS LA COLLECTE DU PATRIMOINE** inscrite dans le projet de l'Oralité Alpine initié en 2006 par le Conseil Général.

« *L'oralité s'articule entre passé et avenir, entre mémoire et anticipation...* »

Pour plus d'infos allez visiter le site du Conseil Général pôle cohésion sociale puis agence culturelle. D'autres réunions sont prévues, il nous semble intéressant d'y participer pour être aidé dans



nos démarches de valorisation du patrimoine ; La Maison Faure Vincent Dubois a participé à une exposition au Muséum ayant pour objectif de valoriser et mettre en regard les pratiques d'autrefois et les objets devenus patrimoniaux. Un très beau film réalisé par une association Champsaurine a été projeté, nous allons nous le procurer afin de vous le faire découvrir.

L'A.E.S.C. a souvent eut recours à l'oralité, pour la collecte des informations patrimoniales de la Vallée de Cervières : son histoire, son Patois...

LES COLOMBINES

Catherine Gatineau

nous fait part de ses recherches sur les origines du lotissement :

« Voici le quartier des Colombines qui renaît à l'emplacement des anciennes maisons, mais dans une disposition nouvelle et des matériaux nouveaux : parpaings, briaques, bois, pailles digne de l'histoire des 3 petits cochons. »

Dans le livre Mansaire (Mansuaire) de 1778 et le cadastre de 1842, on trouve le chemin des Collombines au village et le mas des Collombis au Bourget.

Le Nom provient très certainement du mot patois LU KOLOBI « maison à colombage »

d'après Mr André FRANCÈS, Collecteur du Patois Cerveyrin, qui a interrogé les anciens du village. »



Mme BROSSETA Maria-Luisa

nous raconte l'une de ses rencontres avec Françoise :

En ce temps-là...

Imaginez une pièce voûtée, un sol en terre battue et juste une petite fenêtre donnant sur une ruelle.

Sur un côté de la pièce passent l'hiver brebis et agneaux ; devant la mangeoire la mule, de temps en temps, tape du sabot pour réclamer à manger, quelques poules picorent ; un chien des

chats... Sur l'autre côté (la pièce est vaste), une cheminée et un vieux poêle à bois ; ce dernier sert aussi à faire la cuisine car, pour le chauffage, il suffit de la vapeur chaude dégagée par tous les animaux présents ; une vapeur qui imprègne pour longtemps les corps et les vêtements des visiteurs éventuels...

Au milieu, un lit surélevé, sous lequel un espace aménagé accueille agneaux malades ou nouveaux-nés.

Nous sommes dans les années 80 : Françoise et Mammès Faure-Brac vivent là, et on leur rend régulièrement visite lors des vacances de Noël et de Pâques. Françoise parle volontiers, raconte, tandis que Mammès écoute, approuve de la tête ou risque un mot de temps en temps. Françoise raconte ses années d'enfance, un mode de vie de plus en plus révolu aujourd'hui. Les veillées, par exemple. Écoutons-la :

« Certaines femmes tricotaient. Des fois, on jouait aux cartes ; les jeunes, car les hommes, eux, ils faisaient pas grand-chose. On jouait à « passe petit » : les « passe petits », ce sont les cartes autres que le roi, la dame et le valet (ces cartes-là, c'est « bois la goutte »). Et au jeu qu'on appelle « Lancelot » : quelqu'un se cache derrière une porte, par exemple, et un autre joueur demande : « Devine quel est le valet ». Si l'autre répond « Lancelot », alors il reçoit une gamelle d'eau sur la tête. Autre jeu :

« arracher les raves » : une dizaine de personnes assises se donnent la main ; il y en a une qui tire et les tient tous. C'est à qui saura tirer le plus fort. »

Ici, Françoise évoque les chansons que lui apprenait sa mère, et elle en chante une,

La fille du désert, histoire d'une belle jeune fille africaine que tente de séduire un galant venu d'ailleurs, lequel lui propose de « traverser la mer » et de lui faire voir « un pays plus charmant ». Mais la belle répond :

*Restez dans vos pays,
Monsieur, j'vous en conjure,
et laissez vivre en paix
la fille du désert.*

Et justement, racontait Françoise, sa mère la mettait en garde contre « le monde inconnu », de l'autre côté du col, un monde dangereux dans lequel il valait mieux ne pas se risquer. C'est la guerre, ce sont les guerres successives qui, en forçant les gens à partir, ont bouleversé cette vision traditionnelle de la vie...

Françoise est intarissable, elle raconte encore :

« En hiver, on tond les moutons, puis on lave la laine pour pouvoir la filer l'année d'après. Et pour la filer, on la carde d'abord, avec de petites cardes qu'on fait à la main.. Pour carder, on prend de petits brins, on les met sur les cardes et on tire doucement pour ne pas casser la laine. Puis on fait un paquet, on enroule la laine sur un bâton et on la serre avec une ficelle ou une attache. On met toujours un peu d'huile sur la laine, pour la rendre plus souple, plus facile à filer, sinon elle est trop âpre. On met aussi de l'huile sur les rouages du rouet. »



Françoise est devant son rouet, elle explique :

« Le rouet marche avec une attache qu'on met à la grande roue ; la petite roue sert à faire tourner la bobine. Il y a une pièce, qu'on appelle « l'héritier », avec des clous de chaque côté pour guider la laine. Derrière, la pédale ; attention, il faut faire doucement, pour avoir du fil plus chaud ».

Françoise ne se lasse pas :

« Cette laine que vous voyez doit avoir dix ans. Elle est un peu mitée, mais on peut encore en faire du joli fil. Je mélange le marron avec le blanc et on en fera des chaussettes et même un pull.over, selon la quantité de laine ».

Françoise met en route le rouet :

« On va doucement, mais c'est très passionnant, voyez, on ne se dégoûte jamais de ce travail, oh ! non, mais il ne faudrait pas avoir un travail comme ça pour gagner sa vie, on n'y arriverait pas. On file au rouet en hiver seulement, pour se distraire. Quand j'étais jeune, je cardais la laine et ma mère filait. Des fois on allait chez l'un, chez l'autre, on avait plusieurs rouets ; quand les bobines n'étaient pas bien ajustées, elles sautaient, ça dansait sur « l'héritier ». »

Puis Françoise explique la tonte des moutons :

« On ne les tond jamais l'été. L'été ils sont dehors, il leur faut la laine pour se garantir du froid, de la pluie surtout. Pour les tondre, on les met sur une table et on leur attache trois pattes (si on attache les quatre, ça risque de les faire éclater). On tond avec les ciseaux à main, ou alors la tondeuse électrique. Il faut un quart d'heure par brebis.

Un mouton, ça donne 500g de laine. On en garde un peu pour filer et le reste on le vend, si on peut. Un ramasseur passe une fois par an, au printemps, pour acheter la laine (400 à 500 francs le kilo, au prix ancien). Pour filer une pelote, il faut une journée, mais aujourd'hui il n'y a plus grand monde qui file, et puis la laine n'est pas belle : ils ont amené d'ailleurs une nouvelle race de moutons et on a du mal à filer cette laine. Ces bêtes d'en bas craignent le froid, elles tombent malades, on a des pertes ; si on ne donne pas de piqûres aux agneaux qui naissent, ils sont perdus. Dès que c'est bien herbé, à partir du 15-20 juin, on met les moutons au troupeau, tout l'été, jusqu'au 15-18 octobre ; à ce moment-là, les brebis vont faire l'agneau et le berger ne peut pas s'en occuper ».

Et Françoise est toute contente de raconter que cette année-ci, c'est une bergère qui va garder le troupeau communal :

« Deux hommes et une femme se sont présentés. Pour choisir le berger, les hommes votent, et cette fois c'est une bergère qui a eu le plus de voix, et elle demandait moins. Les bergers qu'on a eus étaient souvent des étudiants, ils savaient d'après les livres, mais, pour savoir, il faut vivre avec les bêtes. D'autres buvaient, c'est pas sérieux. Et cette bergère a déjà gardé dans les montagnes ».

Françoise poursuit son récit et raconte comment, pour la première fois, elle a aidé une chèvre à « faire le chevreau » :

« L'autre jour, j'ai vu que ma chèvre allait faire le chevreau, et je suis restée près d'elle, heureusement.. Elle a bien fait le premier chevreau, mais il y en avait un deuxième. J'attendais, rien ne venait. Puis j'ai vu les deux pieds et j'ai tiré, pas trop fort pour ne pas déchirer la chèvre ; en tirant, je la traînais par le bercail. Enfin le chevreau est venu : il était tout bleu, la tête renversée en arrière, et presque mort. Alors, je le mets vite sous le robinet d'eau froide et ça l'a ranimé ; sinon, il était perdu. »

N'ayant pas eu d'enfant, Françoise et Mam-mès n'ont pas été poussés à changer leur mode de vie, à « moderniser » leur maison. Ils avaient continué à vivre au rythme qui était le leur, du moins tant qu'ils ont eu assez de forces pour mener les bêtes à l'estive et s'occuper d'elles en hiver. Après

la mort de Mammès, plus question pour Françoise d'assumer seule tout ce travail.

Aujourd'hui, à 97 ans, Françoise garde intact le souvenir de son savoir passé, un savoir concernant la vie quotidienne, le soin des bêtes, les vertus médicinales et culinaires des plantes de montagne, transmis de génération en génération. La « soupe aux herbes sauvages » n'a pas de secret pour elle (soupes de drouille, de plantain ou d'épinards sauvages), ni les vertus de certaines plantes : l'hysope pour les coups de froid, les racines de drouille et de gentiane jaune comme dépuratifs,

les fleurs de tussilage en cas de rhume et tisanes digestives de serpolet et de véronique.

Et, dit Françoise, « *quand on ne voulait pas d'enfant, on buvait des tisanes de baies de genévrier* ». Certes, des coutumes persistent, des savoirs aussi, mais le temps qui passe et la facilité des communications bouleversent le mode de vie. Départs, disparitions, arrivées nouvelles. Certains vont vivre ailleurs, d'autres arrivent d'ailleurs.

Le mouvement de la vie d'aujourd'hui bouscule le passé sur un rythme plus vif.

PATRIMOINE *botanique*

UNE EXPLOITATION FORESTIÈRE CONTESTÉE À CEYRVIÈRES

Suite à l'article du numéro précédent, dans lequel nous nous étions alarmés sur les nouvelles méthodes forestières et avons préféré rapidement réagir, j'avais contacté Mr AUMEUNIER afin d'entendre l'avis d'un professionnel éclairé et respectueux de la Forêt. Voici son témoignage :

« Il y a quelques mois Bernadette Brunet me contactait pour me faire part de ses inquiétudes ainsi que celle de nombreux usagers de la forêt après une exploitation forestière réalisées en forêt communales de Cervières dans les parcelles 11 et 19. La réalisation des travaux s'est faite pour la première fois dans cette forêt à l'aide d'un engin forestier spécialisé qui abat et ébranche les arbres mécaniquement en maintenant l'arbre en suspension se qui évite d'écraser la régénération naturelle. Très utilisé dans les pays nordiques ce mode d'exploitation reste assez marginal dans nos régions, où le relief y est trop accidenté.

Agent de l'Office National des Forêts pendant près de trente ans sur la commune mais à présent à la retraite je suis encore très attaché à sa forêt, qui par sa diversité, reste une des plus belle du Briançonnais. Je me suis donc rendu sur les zones exploitées afin de me rendre compte de visu des gros dégâts qui semblaient s'être produits. Il faut avant tout décrire ces deux parcelles avant exploitation.

Ce sont des parcelles au relief peu pentu, couvertes d'un peuplement pur de Pins à crochets

d'aspect assez régulier avec une densité de bois relativement importante à l'hectare, qui domine une régénération très abondante qui se trouve au stade de semis, gaulis et de perchis. Voilà pour le décor.

A première vue, il faut reconnaître que pour le néophyte le spectacle est plutôt désolant mais ce constat vaut après la plus part des coupes classiques surtout pour les personnes amoureuses d'une futaie propre et entretenue. Mais le plus important n'est pas là mais plutôt d'évaluer la qualité du peuplement resté sur pied ainsi que de sa régénération présente et future.

Dans le cas présent cette vision chaotique est accentuée par le fait que la machine a progressé en faisant des layons assez réguliers dans la régénération afin de venir « pêcher » les bois à exploiter et de les traiter. C'est effectivement très impressionnant et l'on peu comprendre dans un premier temps le désarroi des visiteurs.

Cependant en regardant de plus près on se rend compte rapidement de l'intérêt de ce système. Avec un mode d'exploitation classique les bûcherons auraient abattu les arbres qui seraient tombés au milieu du per-

chis occasionnant obligatoirement des dégâts, puis un tracteur serait venu pour débusquer ces arbres au moyen d'un câble afin de les rassembler et de les tirer en dehors de la parcelle ce qui n'est pas du tout évident sans faire de casse.

En parcourant donc les deux parcelles j'ai constaté que même si tout n'est pas parfait nous sommes loin de la description apocalyptique qui m'avait été faite, mais qu'au contraire la majorité de l'exploitation avait été bien menée. Cela ne veut pas dire que toutes les nouvelles exploitation pourront être menées de la même façon.

En conclusion, le bilan global de cette intervention ne me semble pas particulièrement négatif, mais au contraire, dans la mesure ou dans cette configuration elle a été réalisée en respectant au mieux l'avenir du peuplement. J'émettrai cependant un avis personnel pour dire qu'il eut été peut être opportun que le service forestier fasse un peu plus de communication pour accompagner cette nouvelle technique afin d'apaiser les esprits. »

Jean-Marc AUMEUNIER

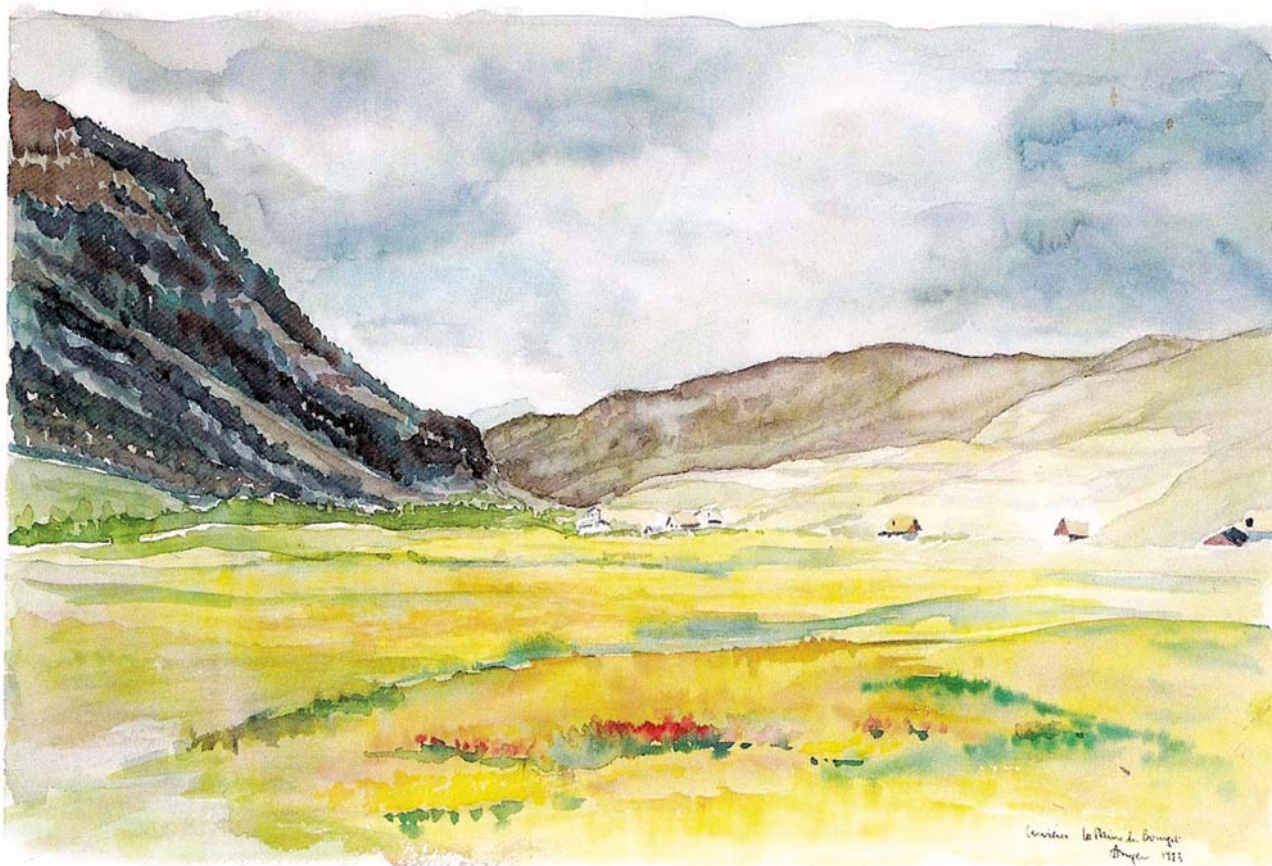
NATURA 2009

L'automne dernier, le Document d'objectif a été validé sous réserve de quelques modifications. Les enjeux et objectifs de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire y ont été définis, la stratégie de gestion également.

Ce même jour, le Président du Comité de Pilotage a été élu en la personne de notre 1^{er} adjoint : Mr Stéphane Barelle. La commune étant l'une des deux plus grandes communes du Site « Cervières-Izoard-Vallée de la Cerveyrette » en terme de surface après la commune d'Arvieux, il est intéressant d'être

bien représenté, 69% de la surface de la commune est concernée.

Concernant les Inventaires et protections réglementaires, vous pouvez consulter le site : <http://natura2000environnementgouv.fr/regions/departements/depfr822.html>



Le Marais du Bourget est particulièrement concerné, il représente une zone humide unique pour les Alpes du Sud.

Des Mesures Agro-environnementales ont été mises en places. il s'agit de dispositifs permettant aux agriculteurs de bénéficier d'indemnités en contre partie de la mise en oeuvre d'actions en faveur d'espèces faunistiques et floristiques et du milieu naturel.

SENSIBILISER-INFORMER COMMUNIQUER

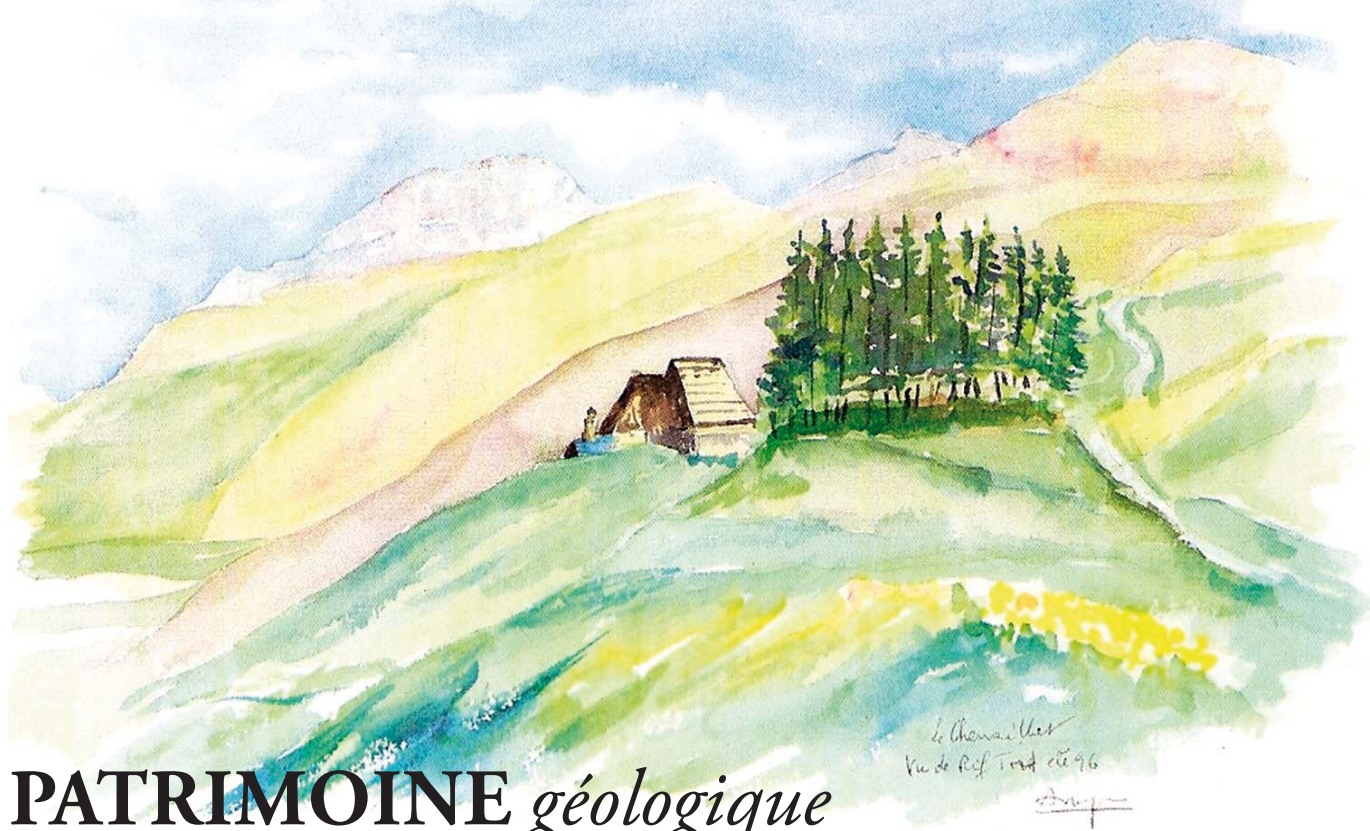
...afin d'inciter l'adoption de « bonnes pratiques » favorables au milieu naturel dans les différents domaines d'activités **est une autre mesure** qu'il va nous falloir utiliser afin de faire connaître l'intérêt de la démarche Natura 2000.

Deux volets à cette mesure :

■ Améliorer la concertation et la communication vers les différents acteurs concernés : les élus, les maîtres d'oeuvre de travaux, les professionnels et associations de pratiquants de sport de pleine nature, les professionnels du tourisme, les scolaires, le grand public..., ainsi que la mise en cohérence des outils de communication (Structure animatrice, Parc du Queyras, Communauté de Communes, Conseil Général).

■ Élaborer et mettre en place de « chartes de bonnes pratiques » avec les professionnels et fédérations concernées.

Des fonds Européens sont prévus à cet effet. Il serait peut-être judicieux d'envisager un sentier d'interprétation dans la plaine du Bourget.



Le Chenaillet
Vu de Rif Toré été 96

PATRIMOINE géologique

LE CHENAILLET

Comme vous le savez, l'A.E.S.C, régulièrement questionnée par les visiteurs de la Vallée de Cervières au sujet du bâtiment du Roche-Brune, relance le sujet à chaque parution de la Paparelle.

Pourquoi ?

Parce que ce Bâtiment, petit rappel, a été construit grâce à de conséquentes subventions soutenant l'implantation d'un hébergement de groupe pour redynamiser Cervières grâce à la volonté de Mr GATINEAU, ancien Maire, qui fut aussi Président de l'AESC, de développer un tourisme Nature.

L'an dernier nous étions désolés de conclure que rien n'évoluerait à ce sujet, nous ne pouvions que constater que certaines opportunités notamment la fréquentation du CHENAILLET, (il en existe d'autres...). n'étaient pas saisies afin d'exploiter cet outil indispensable au développement de Cervières.

Dernièrement nous avons rencontré Mr Cirrio, Président du CBGA (Centre Briançonnais de Géologie Alpine) pour lui exprimer nos attentes. Nous lui avons fait part de nos soucis en ce qui concerne la fréquentation du Site ce qui a l'heure actuelle occasionne plus de nuisances que d'avantages, d'autant plus qu'à ce jour aucun habitant de

Cervières, pas même un accompagnateur (ils sont pourtant plus d'une vingtaine à travailler pour ces visites) n'est employé dans cette organisation. Une collaboration avec la Municipalité pour veiller à la préservation du site nous paraît indispensable.

Le Président du CBGA en a bien conscience et il est prêt à collaborer ; il nous a fait la proposition d'assurer à la Municipalité un minimum de 1000 nuitées par an. Il faut rappeler que cela couvre 12 semaines par an (aux périodes hors vacances scolaires, printemps et automne) et pourrait organiser un congrès de Géologie dans notre commune.

Plus de 10 000 étudiants fréquentent le Chenaillet par an, **sans compter les individuels**. Même si le sujet du Chenaillet devait sortir des programmes scolaires, il en restera toujours une notoriété suffisamment intéressante, puisque grâce au travail effectué par le CBGA, le Chenaillet est devenu un site mondialement connu, tout le

Briançonnais profite de cette manne sauf Cervières... Tout l'été, à Mont Genève, pour attirer les visiteurs, des randonnées et de conférences sur ce site sont organisées.

De n'importe quelle façon dont on tourne le problème, le même constat ressort : sans hébergement de groupe on ne pourra pas développer la Vallée.

Nul n'est besoin d'un hébergement d'une énorme capacité en terme de lits puisque les gîtes et hôtels, suffisamment nombreux désormais, pourraient compléter les demandes supplémentaires. Une grande salle de restauration serait cependant judicieuse.

Voilà de quoi donner du travail à quelques Cerveyrins afin d'éviter le spectre du village dortoir !

Pour terminer, un proverbe : « *qui ne risque rien n'a rien* » : un succès ne peut s'obtenir sans quelques risques.

Bernadette Brunet

LA CARRIÈRE DES ÉTABLONS et LE CENTRE DE STOCKAGE de Terre Rouge

Depuis la signature du nouveau bail de location entre la société Guérin et la municipalité, en septembre 2007, le transport des matériaux extraits qui a lieu désormais au printemps et en automne à l'exception des mois de juillet et août, (ce qui est un progrès), provoque de grandes envolées de poussières aux deux entrées du village.

Il est dommage que la clause de l'**article 4 - Conditions du bail commercial** ne soit pas utilisée afin de remédier à cet important désagrément :

« le preneur souffrira l'exécution de toutes réparations et travaux quelconques, **même de simples améliorations, que le propriétaire estimerait nécessaires pour le maintien en bon état du terrain, présentant des dangers pour le voisinage.** » L'accès aux terrains loués ne peut être dissocié de ceux-ci, ce qui rendrait l'exploitation impossible, ce qui n'a pas échappé à l'exploitant puisqu'il a conditionné l'usage des accès à la location des terrains. Charge pour lui de les utiliser dans des conditions acceptables pour les habitants.



POSITION DE L'A.E.S.C. concernant les sports motorisés sur le territoire de la commune

Cette année nous ne pouvons que nous désoler de voir s'installer sur la commune un service de TAXI-NEIGE sur l'Izoard, **c'est lamentable !** Partout ailleurs on prend conscience que ce type d'activité nuit sérieusement à l'environnement naturel, en hiver notamment. A Cervières nous avons encore plusieurs trains de retard.

Cela nuit également à tous les efforts fournis pour valoriser la notoriété de la Vallée de Cervières. « *Monter à motoneige pour prendre son repas à l'Auberge n'est pas un loisir* », nous dit on.

Évidemment, pour certaines catégories sociales, le terme : « loisir » n'a certainement pas le même sens que pour le commun des mortels.

L'A.E.S.C. adhère aux positions prises par les associations de défense de l'environnement et demande la **stricte observation de la LOI** afin de préserver et ne pas mettre en péril l'une des rares vallées restée intacte en Briançonnais et ce pour des intérêts individualistes au dépend de l'intérêt général de notre commune.

Bernadette BRUNET



Bon été à tous...

édité par l'A.E.S.C

Nous remercions pour leur participation à la réalisation de ce journal :

Catherine GATINEAU
Maria Luisa BROSSETTA
Jean Marc AUMEUNIER
Alain THIEBAUT
Catherine BRIOTET
Bernadette BRUNET

Réalisation des cartes postales.
Les chalets et le filage au rouet :
Amalia DOMERGUE

Les chapelles :
André MEYER

Imprimé par :
XXXXXXXXXX

EDITION *des Cartes postales*

Cette année à l'occasion de l'exposition d'autres cartes ont été éditées, n'hésitez pas à vous renseigner. Elles sont vendues chez les restaurateurs de la Vallée, à la Mairie, à la Paroisse de Briançon Ste Catherine ainsi qu'au siège de l'Association toujours au profit de l'Association d'Étude et de Sauvegarde de la Vallée de Cervières, **afin de participer à la restauration du Patrimoine religieux de la Vallée.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE *de l'A.E.S.C.*

Nous vous informons que l'Assemblée Générale de l'A.E.S.C. aura lieu le vendredi 7 Août 2009 à 20h 30 à la **salle des fêtes de Cervières.**